

Bulletin infos pêche

Avril 2017

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération de Pêche

L'AG annuelle s'est déroulée le 25 mars dernier à Châtillon en Bazois. Bilan et projets...

En présence des représentants de quasiment toutes les AAPPMA de la Nièvre, la Fédération Départementale a présenté le bilan de l'année 2016 et les projets pour 2017.

Le bilan des cartes de pêche montre une légère baisse des cartes majeures et des cartes journalières avec respectivement 77 et 52 permis en moins par rapport à 2015. Les cartes mineures et hebdomadaires sont, elles, en hausse avec +17 et +30.

En dehors de la carte majeure qui passe de 73 à 75 euros, toutes les autres restent aux mêmes tarifs en 2017.



Les représentants des AAPPMA ont été attentifs aux exposés.

Les activités techniques ont été nombreuses en 2016 avec des restaurations ou des entretiens de rivière sur l'Alène, la Dragne, l'Yonne, l'Aron ou la Vrille et des montages de dossiers pour la renaturation par exemple d'une zone humide à Guérigny et de la rivière Alène en amont de Luzy.

Beaucoup d'inventaires piscicoles par pêches électriques (43) et plusieurs suivis thermiques de rivière ont été réalisés.

Une opération d'arrachage des élodées et de la jussie sur une partie de la Vieille Loire à Decize a été menée à l'automne 2016.

Pour favoriser la pratique de la pêche, les sites des sablières de la Celle sur Loire et de la Vauvelle, sur la prise du d'eau du Canal du Nivernais près de Corbigny ont bénéficié de la création de postes de pêche adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Pour 2017, l'aménagement du contre halage entre Châtillon en Bazois et Biches va offrir un parcours labellisé Passion pêche au coup de plus de 5 kilomètres. Le chemin créé sera muni de nombreuses places pour se stationner et permettre d'accéder par la même occasion à la rivière Aron.



Le parcours sera opérationnel au mois de juin.

Le réaménagement de la descente à bateau de la Ribaudelle à Chaumeçon se finalisera dès l'automne prochain, lorsque le niveau du lac sera au plus bas.

La Fédération départementale a également assisté à de nombreuses réunions concernant les milieux aquatiques, réalisé de nombreuses animations auprès des jeunes, participé aux diverses manifestations locales où la pêche devait être représentée, organisé les tirs de régulation des cormorans et effectué une surveillance grâce à de nombreux contrôles. La communication n'est pas en reste avec la réédition des 2 guides (Guide du Pêcheur et Guide de la Pêche en Nièvre), un site Internet et un compte Facebook régulièrement alimentés, un bulletin Infos Pêche mensuel envoyé sur les mails des pêcheurs, et de nombreux articles ou publicités dans le Journal du Centre.

Un effort particulier est également fait sur la labellisation de parcours de pêche ou d'hébergements pêche afin de proposer aux pêcheurs des produits adaptés, répondant à une certaine demande.

Complétant le Parcours Passion « Pêche au coup » d'Eguilly, l'étang de Chevenon, qui sera géré à partir de 2018 par la Fédération Départementale, aura le label « Parcours Famille ». Côté « Hébergement Pêche », ils sont maintenant au nombre de huit à avoir équipé leurs gîtes de tout le nécessaire pour garantir un accueil spécifique aux pêcheurs...

L'étang d'Arthel, plan d'eau familial

Un beau plan d'eau à découvrir...

Arthel n'est pas seulement un joli bourg agrémenté d'un Château, il est également un lieu de pêche bien agréable. Son étang, situé au cœur du village, est ouvert à tout titulaire d'une carte de pêche fédérale, qu'elle soit annuelle, hebdomadaire ou journalière.

Ces permis sont d'ailleurs disponibles auprès des dépositaires de cartes des AAPPMA de Poiseux et Prémery, associations les plus proches; à la Mairie d'Arthel le mardi matin et le jeudi après-midi, à Champlemy au bar-restaurant Le Montauban et à Prémery à la Maison de la Presse et l'Office de Tourisme.

Les deux hectares de l'étang d'Arthel offre un peuplement important en gardons, en tanches et en carpes.

Quelques brochets et sandres peuplent également ses eaux et peuvent réserver de bonnes surprises.

Classé en deuxième catégorie piscicole, la réglementation générale de la pêche et la réciprocité départementale et interdépartementale s'appliquent.

La pêche à 4 lignes est donc autorisée, mais attention, pas de pêche des carnassiers avant le 1er mai prochain.

La gestion piscicole est assurée par la Fédération Départementale, qui a vidé l'étang pour la dernière fois il y a une dizaine d'année.

La vocation plutôt familiale du site d'Arthel implique un empoissonnement essentiellement tourné vers les poissons blancs, l'objectif étant d'avoir un lieu agréable pour la pêche au coup. Sans être défini comme un plan d'eau «No-kill», il est conseillé aux pêcheurs d'adopter une pratique raisonnée afin que les parties de pêche restent prolifiques tout au long de la saison. Dans un cadre rural et verdoyant, lorsque l'on est installé sur les rives, les reflets du Château et des arbres viennent apporter une touche visuelle supplémentaire et finalement complémentaire au plaisir halieutique.

A noter qu'un concours de pêche au coup est organisé le dimanche 16 avril 2017.

L'occasion de voir pêcher des compétiteurs...ou de repousser une sortie prévue ce jour-là...



Les bords de l'étang d'Arthel sont bien arborés et permettent de pêcher à l'ombre en été.

Comment se rendre à l'étang d'Arthel?

Arthel est situé à hauteur d'Arzembouy, à 3 kilomètres à l'Est, non loin de la route D977 entre Prémery et Varzy.

Une fois sorti de l'axe principal, la D140 vous emmènera jusqu'au plan d'eau.

En arrivant par l'Est, 10 kilomètres séparent de manière équidistante Brinon-sur-Beuvron et Saint Révérien du bourg d'Arthel.

Depuis le carrefour principal du village, une petite route longe la rive droite de l'étang jusqu'au pied du Château.

Plusieurs endroits permettent de se garer assez près de l'eau. Point GPS: 03°24'32"E et 47°14'41"N.



Une petite route longe l'étang et facilite l'installation des pêcheurs.

Zoom sur les AAPPMA nivernaises

L'AAPPMA « La Corcille » de Nevers

Allée des droits de l'enfant

Maison des Eduens

58000 NEVERS

03.86.57.28.41

la-corcille@orange.fr

L'AAPPMA la Corcille de Nevers est gérée par un Conseil d'administration élu de 15 personnes auxquelles s'ajoutent 5 bénévoles actifs.

Le président est Dominique LORY, le trésorier, Gilles VILLA, le secrétaire, Alain BONNOT. Parmi le bureau de la Corcille, André BONNOT et Marcel MILLERET sont également membres du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale.

Manifestations 2017

Dimanche 4 Juin : grande fête de la pêche au bassin de la jonction à Nevers avec

- un concours de pêche populaire ouvert à tous avec cannes limitées à 5 mètres, moulinet et fouillis de vers de vase interdits.
- un concours de pêche entièrement gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans avec amorces et appâts fournis
- des animations et démonstrations avec la participation du guide de pêche Gilles Thebault, du club de mouche GPS Nièvre Morvan, du club carliste Team Monkey Carp, de Missions Baits, fabricant local de bouillettes et appâts pour la pêche de la carpe, de l'association Silurus Glanis, de la caravane de la pêche de la Fédération 58, d'Instinct Bass Boat, importateur de bateaux de pêche en provenance des USA, etc....



Dimanche 16 Juillet : traditionnel concours de pêche à la jambière en Loire, ouvert à tous et entièrement gratuit. Sur le site de Nevers plage. C'est le seul concours de ce type dans la région. Cela consiste à pêcher les pieds dans l'eau, adossé au courant pour prendre principalement des goujons...

Samedi 23 Septembre : 2^{ème} STREET FISHING.

Il s'agit d'un concours de pêche aux Carnassiers aux leurres en milieu urbain, sur les 2 rives de la Loire. La précédente édition en septembre dernier a connu un réel succès avec 27 concurrents et du poisson en nombre satisfaisant avec principalement Brochets, Perches, Chevesnes mais aussi Sandres, Aspes et Crapets de Roche. Le programme et l'affiche de cette épreuve sont en cours de réalisation et seront diffusés très prochainement.

Les réalisations de l'APPMA la Corcille

- opération annuelle de nettoyage des rives de la Loire « J'aime la Loire Propre » en Mars
- opération similaire « Nettoyons la Nature » en Septembre



- opération d'alevinage de nos lots de pêche en gardons, tanches, brochets, perches à l'automne ou hiver
- lâcher de truites en mars sur la rivière le Meulot et en Nièvre
- l'AAPPMA possède un étang piscicole de poissons qui permet de produire chaque année, du Gardon et du Brochet pour alimenter ses lots de pêche. L'entretien régulier et les opérations de vidange sont effectués par les bénévoles de l'association.



- Atelier Pêche Nature: école de pêche entièrement gratuite pour les jeunes de 8 à 16 ans qui fonctionne les Mercredis après-midi de Février à fin Juin. Avec des cours théoriques en salle, puis des sorties au bord de l'eau sur Nevers et alentours en canal,

étang ou rivière. Pour les plus acharnés il y a aussi 3 sorties « exceptionnelles »: un weekend pêche à la Carpe de Nuit début Septembre et 2 sorties Carnassiers à l'automne sur les lacs du Morvan.



- l'AAPPMA a une page Facebook ou il est facile de suivre l'activité avec des comptes rendus réguliers sur l'activité de l'association avec des photos et des vidéos.

La page Facebook de la Corcille :

<http://www.facebook.com/pages/Appma-la-corcille/3826549884977>

- Les bénévoles de l'AAPPMA apportent régulièrement de l'aide à la Fédération, en particulier pour les vidanges des étangs et plan d'eau fédéraux

Brèves pêche

- Hébergement pêche Champvert

Un nouveau complexe de 24 gîtes insolites vient d'obtenir le label «Hébergement pêche». Situé à Champvert au carrefour du canal du Nivernais, du Canal latéral, de l'Aron et de la Loire, le site du Petit Robinson peut accueillir toute l'année de nombreux pêcheurs dans un cadre naturel.



- Tanches Activité

Le réchauffement et l'arrivée du printemps fait rentrer les tanches en phase de grande activité. C'est l'occasion de capturer ces beaux poissons sur les étangs ou les parties du canal du nivernais où elles sont bien présentes (étang d'Arthel, garde Sardy les Epiry).